

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Centre de méthanisation - Beaupréau en Mauges

De : "

Date : 10/12/2019 10:31

Pour : "vlb@beaupreauenmauges.fr" <vlb@beaupreauenmauges.fr>, "pref-enqpub-methamaugesvilledieujallais@maine-et-loire.gouv.fr" <pref-enqpub-methamaugesvilledieujallais@maine-et-loire.gouv.fr>, "accueil@beaupreauenmauges.fr" <accueil@beaupreauenmauges.fr>

Bonjour.

Hier soir, nous avons été choqué d'apprendre par le voisinage, qu'une entreprise de méthanisation allait être construite prêt de chez nous (env 2 km) courant 2020 (Avancement du chantier)

Nous sommes dans les dans les premiers à être concerné par cet ouvrage, et malheureusement, les derniers au courant.

Il faut savoir qu'a l'origine, l'unité était prévu sur la zone Anjou Actiparc de Centre Mauges à Beaupréau. (Mauges. Centre Mauges et Montrevault communauté pensent méthanisation | Courrier de l'Ouest).

On n'est capable de nous envoyer des courriers pour de changement de numéro de maison, une augmentation des charges communales et d'autres sujets. Mais pour un sujet comme celui-ci, qui me semble tout aussi important. On n'est pas capable de prévenir les riverains les plus proches. Certain dirait que le projet est enregistré dans les registres de mairie. Cependant, nous avons d'autres choses à faire qu'à surveiller ces derniers.

En plus de cela, apparemment, seulement un agriculteur de VILLEDIEU participe au projet. Tous les autres sont du PUISET-DORE, St REMY EN MAUGES et La BOISSIERE SUR EVRE. Environ 10km pour les plus proches.

Le réseau sera raccordé au réseau gaz de BEAUPREAU auquel nous ne sommes pas prêts d'être raccordé. Ce dernier est arrivé aux portes de LA CHAPELLE DU GENET.

Pour finir, nous allons avoir tous les désagréments qu'une usine de ce genre peut engendrer: visuel car les bâtiments sont assez haut; routiers dus aux transports de déchets et matière premières par tracteurs et camions; olfactive car si c'est comme l'usine à la SEGUINIÈRE, le système de filtration de l'air n'est pas trop au point...

On nous impose des traitements EU autonome avec des règles drastique (distance minimal avec un point d'eau par exemple); des limitations de construction car nous sommes sur terrain agricole (extension de maison pour garage). Mais pour des projet comme celui-ci, on ne fonctionne pas sur le même régime. Unité sur 5à6 hectares prêt d'un ruisseaux qui se jette dans L'Avresne, puis dans l'Evre et enfin dans la Loire.

Par ces mots, je vous fait part de mon mécontentement de la manière dont cela ce déroule.

Cordialement